



**PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION
DES INONDATIONS DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE
ET DE LA MARNE MOYENNE AU STADE
DE PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES**

DÉCEMBRE 2023

LETTRES D'INTENTION DES MAITRES D'OUVRAGES



SYNDICAT MIXTE DE
LA MARNE MOYENNE

A Paris, le 4 mai 2022

Affaire suivie par :

Frédéric GACHE
Directeur Adjoint de la Direction de l'Appui aux Territoires
Tél. : 01.44.75.29.46
Courriel : frederic.gache@seinegrandslacs.fr

Objet : Intention de proposer à la labellisation, un projet de Programme d'Études Préalables (PEP) sur le bassin de la Marne Moyenne porté par Seine Grands Lacs en partenariat avec le Syndicat mixte de la Marne moyenne

Monsieur le Préfet,

Le Syndicat Mixte de la Marne Moyenne a sollicité Seine Grands Lacs le 21 avril 2020 pour porter l'élaboration d'un Programme d'Études Préalables (PEP) à l'échelle du territoire à risques importants d'inondation de Châlons-en-Champagne. Situé sur le bassin hydrographique de la Marne Moyenne, ce territoire comprend principalement la Marne, ainsi que deux affluents de rive gauche, la Somme-Soude et la Coole (cf. carte jointe). Les deux syndicats ont approuvé par délibération respectives du 1^{er} octobre 2021 et le 9 novembre 2021, une convention de partenariat dans ce cadre.

Ainsi, ce PEP vise à décliner sur le plan opérationnel, la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) du territoire à risque important d'inondation (TRI) de Châlons-en-Champagne approuvée le 19 décembre 2016.

Ce programme d'études préalables, sur une partie de bassin restreinte au TRI, visera en priorité l'amélioration de la connaissance des phénomènes d'inondation non couverts par les études antérieures, et, la conduite d'investigations complémentaires pour préciser les objectifs et actions à conduire ultérieurement dans le cadre d'un PAPI complet. Le périmètre de ce futur programme complet pourra être élargi en fonction des besoins exprimés par les acteurs de ce territoire lors du PEP.

En conséquence, Seine Grands Lacs vous propose de porter ce PEP, en partenariat avec le syndicat mixte de la Marne moyenne, afin de poursuivre la dynamique engagée avec les services de l'Etat ainsi que les collectivités et syndicats mixtes compétents en matière de GEMAPI.

Nous prévoyons ainsi de déposer mi 2023, un dossier de candidature conforme au cahier des charges PAPI 3^{ème} génération 2021, en vue d'une labellisation au deuxième semestre 2023 par le Préfet que vous aurez désigné comme Préfet Pilote du PEP. En retour, nous vous informerons des noms et qualité des deux référents « élu » et « technicien ».

Seine Grands Lacs prévoit d'assurer le portage du programme d'actions pendant toute sa durée, ainsi que le rôle de « chef de file » des collectivités auprès des parties prenantes et des maîtres d'ouvrages. Cette conjugaison des actions par différents maîtres d'ouvrages locaux, leur cohérence à différentes échelles, ainsi que leur enrichissement progressif dans le temps permettraient d'assurer la cohérence du programme d'actions et de démontrer la qualité et la robustesse de cette candidature.

La durée prévisionnelle de ce PEP sera de 36 mois à compter de la validation du Préfet Pilote.

Conformément au cahier des charges du 3^{ème} appel à projet PAPI (2021) du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le présent courrier constitue la déclaration d'intention du Syndicat mixte Seine Grands Lacs de porter le PEP du territoire à risques importants d'inondations de Châlons-en-Champagne.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire,
à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Monsieur le Préfet, à

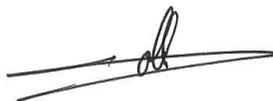
Bien cordialement.

Le Président Seine Grands Lacs

Le Président du Syndicat mixte
de la Marne Moyenne



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris



Bernard COLLARD

Monsieur Marc GUILLAUME
Préfet de la région Île-de-France
Préfet coordonnateur de bassin
Préfecture de Région
5 rue Leblanc
75911 PARIS CEDEX 15

Copie à :

- Monsieur le Préfet de la Marne
- Monsieur le Directeur de la DREAL Grand Est

EPTB Seine Grands Lacs - Syndicat mixte
12 rue Villiot - 75012 Paris - 01 44 75 29 29 –
eptb@seinegrandslacs.fr

SYNDICAT MIXTE DE LA MARNE MOYENNE
26 rue Joseph-Marie Jacquard
51000 Châlons-en-Champagne



Epernay, le 29 août 2023

Monsieur Patrick OLLIER
Président Syndicat Mixte de
l'EPTB Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
75012 Paris

Nos réf. : 51.08.2023-CF
Affaire suivie par Vincent LOEZ
vincent.loez@epemay-agglo.fr – 03.26.56.47.52 – 06.73.57.29.08

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Etudes Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Monsieur le Président, *Cher Patrick,*

La Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne. Cet engagement doit permettre d'impulser une réflexion collective à l'échelle du bassin de la Marne moyenne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations. Ces actions devront s'inscrire dans le Plan de de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du Bassin Seine-Normandie et dans la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondations (SLGRI) de Châlons-en-Champagne.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et, par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes en collaboration avec vos services :

- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise

A ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Avec Calme



Le Président,

[Signature]
Franck LEROY



Direction du Pôle Territoires
Service des Etudes & Travaux de Bâtiments

*Affaire suivie par Olivier DELAVAL
& Pascal GUYOT
Nos références : B/OD/CB SETB 2023-150*

*tél. : 03 26 69 51 75
delaval.olivier@marne.fr*

Affaire suivie par Alexandre FOLLIN

Monsieur Patrick OLLIER
Président de l'EPTB Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
75012 PARIS

Châlons en Champagne,
Le **31 AOUT 2023**

Objet : Programme d'Etudes Préalables du Territoire à Risque Inondation de Châlons en Champagne –
Diagnostics de vulnérabilité.

Monsieur le Président,

Dans le cadre du Programme d'Etudes Préalables du T.R.I. de Châlons en Champagne porté par le Syndicat Mixte de la Marne Moyenne, vos services ont proposé aux acteurs locaux de mettre en œuvre des actions liées à la prévention des inondations sur ce secteur de la vallée de la Marne.

Vous avez porté à ma connaissance que le financement de ces actions réalisées dans le cadre du P.E.P. pouvait être éligible à une éventuelle aide financière de l'Etat, l'AESN, la Région Grand Est et les Fonds Européens FEDER à hauteur de 80 % maximum.

Afin d'améliorer la connaissance du risque inondation de certains de nos équipements, j'ai décidé de vous faire part de mon intention de réaliser des diagnostics de vulnérabilité sur trois collèges et un bâtiment départemental. A cette fin, vous trouverez joint à ce courrier une fiche action décrivant ce projet.

Avant d'engager ces actions, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître si celles-ci peuvent faire l'objet d'une aide financière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expressions de mes sincères salutations.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Le Directeur du pôle Territoires



Frédéric DEPREZ

marne.fr : DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
: 2 bis rue de Jessaint - CS 30454
: 51038 Châlons-en-Champagne cedex
: tél. 03 26 69 51 51



Service environnement
Tel : 03.26.63.67.32
Courriel : environnement@ccmoivrecoole.fr

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

SAINT GERMAIN LA VILLE le 13/10/2023

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes de la Moivre à la Coole et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du périmètre du PEP pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de Châlons-en-Champagne, approuvée le 19 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association renforce la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- 1.16 Etude de ruissellement
- 3.6 Élaboration PICS
- 4.6 Bilan de zonage pluviaux
- 6.4 Etude désimperméabilisation

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Président,

Julien VALENTIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
de la MOIVRE à la COOLE



**Direction de l'Eau
Service gestion des espaces naturels**

Nos réf. : FM/MP/D05-42032-2023-15006
Dossier suivi par Frédéric MICHEL
Tél : 03.26.69.38.35
Courriel : f.michel@chalons-agglo.fr

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB
Seine Grands Lac
12 rue Villiot
75012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Etudes Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Monsieur le Président,

La Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Etudes Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective, à l'échelle du périmètre du PEP pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de Châlons-en-Champagne, approuvée le 19 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association renforce la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Intensifier le volet «zones humides» dans l'atlas de la biodiversité communale
- Etude de mise en œuvre du schéma directeur eaux pluviales
- Etablir un programme de désimperméabilisation des sites de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne
- Identifier les risques sur les ouvrages d'assainissement collectif

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Jacques JESSON
Président
de la Communauté d'Agglomération
de Châlons-en-Champagne
Châlons-en-Champagne,
Le 30 octobre 2023



Châlons-en-Champagne Agglo

26 rue Joseph-Marie Jacquard - CS 40187 - 51009 Châlons-en-Champagne Cédex



Tél : 03 26 64 60 98
Mail : e.citerne@audc51.org

Châlons, le 17 octobre 2023

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
75012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Monsieur le Président,

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC) et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du périmètre du PEP pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de Châlons-en-Champagne, approuvée le 19 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association renforce l'AUDC pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes : création d'outils de communication permettant d'avoir des supports dans le cadre d'une démarche de sensibilisation de la population à une meilleure prise en compte du risque dans la « gestion » des constructions existantes qu'elles soient des lieux de résidence ou des lieux d'activités économiques ou commerciales pour les entreprises en vue de limiter les effets d'un évènement climatique majeur de type inondation.

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Président de l'AUDC,

René DOUCET



Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der

Vitry-le-François, le

Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Monsieur le Président,

La Communauté de Commune Vitry, Champagne et Der et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du périmètre du PEP pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de Châlons-en-Champagne, approuvée le 19 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association renforce la Communauté de Commune Vitry, Champagne et Der pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque :

- Etude de ruissellement sur le bassin versant de la ZAC de Loisy-sur-Marne.
- Détermination des zones humides dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Inondation.

En ce qui concerne l'alerte et la gestion de crise :

- Elaboration du plan intercommunal de sauvegarde.

Et dans un objectif de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens :

- Etude et diagnostic de vulnérabilité de la station d'épuration de Vitry-le-François

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Président
Jean-Pierre BOUQUET

Hôtel de Ville - BP 50420 - 51308 VITRY-LE-FRANÇOIS Cedex
Tél. 03 26 41 22 77 - Fax 03 26 41 22 88 - E-mail : secretariat.general@vitry-le-francois.net

République Française
Département de la Marne
Arrondissement de Vitry-le-François
Canton de Sermaize Les Bains

St Remy en Bouzemont, le 09 novembre 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
PERTHOIS-BOCAGE ET DER**

23 Rue du Radet
51290 SAINT REMY EN BOUZEMONT

Tel / Fax : 03 26 74 12 49
Mail : cc-perthoisbocageetder@orange.fr

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12 Rue Villiot
75012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes Perthois-Bocage et Der et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du périmètre du PEP pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de Châlons-en-Champagne, approuvée le 19 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association renforce la Communauté de Communes Perthois-Bocage et Der pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Mise à jour des PCS et élaboration du PICS
- Étude des phénomènes de remontées de nappes

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente

Pascale CHEVALLOT



Direction départementale des territoires

Châlons-en-Champagne, le

16 NOV. 2023

Affaire suivie par : Aliona SAULNIER
Tél. : 03 26 70 82 29
Mél. : ddt-srer-prb@marne.gouv.fr

Réf. : SRER/PRB/AS/23-115

Monsieur le Président, *Mon le Président,*

La direction départementale des territoires de la Marne et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Études Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur une réflexion collective à l'échelle du périmètre du PEP pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de Châlons-en-Champagne, approuvée le 19 décembre 2016.

Les services de la DDT ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, et vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Partager les connaissances acquises dans le cadre des études hydrauliques pilotées par la DDT ;
- Améliorer la connaissance des remontées de nappes alluviales ;
- Établir un réseau d'observateurs ;
- Communiquer sur les outils de gestion de crise ;
- Recenser les enjeux du territoire en zone inondable ;
- Prise en compte du stockage et de l'infiltration de l'eau dans les études menées .

À ce titre, je vous confirme la volonté de la DDT de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Respectueusement à vous Le Préfet de la Marne


Henri PREVOST

Monsieur le Président,
Syndicat Mixte de l'EPTB
Seine Grands Lacs,
12, rue Villiot
75012 PARIS

40, boulevard Anatole France – CS 60554
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 70 80 00

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le
ID : 051-200089548-20231110-D16_202311-DE

Délibération du Comité syndical du Syndicat Mixte de la Marne Moyenne

N°2023-16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU Vendredi 10 NOVEMBRE 2023**

**ENGAGEMENT DU SYNDICAT MIXTE DE LA MARNE MOYENNE DANS LE
PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE ET DE LA
MARNE MOYENNE**

Date de convocation : Mardi 24 octobre 2023

PRESIDENCE : M. Bernard COLLARD

PRESENTS : Mme Pascale CHEVALOT, M. Bernard COLLARD, M. Michel DE BOUVET, Mme Catherine FONTANESI, M. Jean-Pierre FORMET, M. Hugues GERARDIN, M. Jean-Michel GODRON, M. Daniel HERBILLON, M. Michel JACQUET, M. Henri JESSON, M. Sylvain LANFROY, M. Pascal LEFORT, M. Hervé MAILLET, M. Pascal PERROT, M. Jean-Jacques PILLET, M. Jean-Louis ROYER, M. Noël VOISIN.

EXCUSÉS : M. Nicolas BONANFANT, M. Thierry BOUYE, M. Michel CAPPE, M. André CASTAGNA, M. Jean-François CHATTE, Mme Carole GANSTER, M. Gérard GORISSE, M. Olivier HUOT, M. Rémy LEPAGE, M. Anthony LOPPIN, M. François LOURDELET, M. Jean-Yves MARIN, M. Jonathan RODRIGUES, M. Franck TURCATO, M. Gilles VARNIER.

POUVOIRS : M. Nicolas BONANFANT donne pouvoir à M. Jean-Michel GODRON
M. Michel CAPPE donne pouvoir à M. Jean-Pierre FORMET
M. Anthony LOPPIN donne pouvoir à M. Hervé MAILLET
M. Jonathan RODRIGUES donne pouvoir à M. Bernard COLLARD.

Membres en exercice : 32
Présents : 17
Pouvoirs : 4
Votants : 21
Nombre de voix : 45

SECRETAIRE DE SÉANCE : Hervé MAILLET

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le
ID : 051-200089548-20231110-D16_202311-DE

**Comité Syndical du Syndicat
Mixte de la Marne Moyenne**

**SEANCE PUBLIQUE
DU 10 NOVEMBRE 2023**

**16 / ENGAGEMENT DU SYNDICAT MIXTE DE LA MARNE MOYENNE DANS LE
PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE ET DE LA
MARNE MOYENNE**

Rapporteur : M. Bernard COLLARD

Lors de notre assemblée du 1^{er} octobre 2021, nous avons conventionné avec l'EPTB Seine Grands Lacs pour écrire un Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du Territoire à Risque Important d'Inondation que nous avons élargi ensuite à l'ensemble de notre territoire de compétence.

Nous pouvons que nous féliciter du travail engagé par notre partenaire et de façon collégiale puisque partant de rien, ce n'est pas moins de 14 maîtres d'ouvrage et près de 60 actions qui sont inscrites, à cette heure, dans le projet du Programme d'Etudes Préalables au PAPI. Je rappelle que la conférence de lancement a été initiée en novembre 2022 et que le prochain comité de pilotage aura lieu le 24 novembre prochain. C'est-à-dire qu'en seulement un an, un programme de 2 millions d'euros Hors Taxes a pu être élaboré pour être déposé auprès des services de l'Etat soit en décembre 2023 soit en janvier 2024.

Les actions fléchées par le Syndicat Mixte de la Marne Moyenne dans ce programme, qui se déroulera sur la période 2024-2026, sont les suivantes :

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

- Construire une maquette de la maison résiliente : 100 000 €
- Créer un événement local annuel dédié au risque inondation (stands, balades, ...) : 50 000 € TTC
- Mise en œuvre d'un programme de pose de repères de crues : 120 000 € TTC
- Elaborer une brochure communicatives sur le risque inondation : 100 000 € TTC
- Mise en œuvre d'intervention sur le risque inondation auprès de scolaires / élus / architectes / ... : 10 000 € TTC

Axe 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations :

- Installer des stations de mesures sur les petites rivières : 25 000 €
- Mise en place de piézomètres : 75 000 € TTC

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme :

- Informer les services urbanismes lors de l'instruction des dossiers : 15 000 €

Axe 6 : Ralentissement des écoulements :

- Formalisation du devenir de la Rigole de Condé sur Marne : 150 000 € TTC
- Mise en œuvre d'un programme d'études globale à l'échelle des affluents : financé dans le cadre du CTEC (Coole, Sommesoude, Cubry...)

Il vous est proposé d'approuver les fiches action portées par notre établissement qui sont évaluées à 645 000 € TTC. Il est estimé qu'au moins la moitié de cette somme est subventionnable. Je vous précise également qu'il s'agit d'intention.

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le
ID : 051-200089548-20231110-D16_202311-DE

LE COMITÉ SYNDICAL,

VU la loi LENE n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'Environnement,
VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles et notamment ses articles 56 à 59,
VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les statuts du Syndicat Mixte de la Marne Moyenne,
VU la délibération n°2021-24 du 1^{er} octobre 2021 relative à la signature d'une convention avec l'EPTB Seine Grands Lacs en vue de la labellisation d'un PAPI d'études préalables,
VU la délibération n°2023-07 du 14 avril 2023 relative à la modification du périmètre du programme pour la mise en place d'un programme d'actions pour la prévention des inondations à l'échelle du territoire du S3M
OUI l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les actions précitées dans le cadre du PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne Moyenne et en annexe de la présente délibération.

DIT que les actions seront conduites en fonction des aides attribuées.

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2024 et suivants.

AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la formalisation du Programme d'Etudes Préalables.

AUTORISE le Président à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires financiers et à signer les documents associés.

**Le Comité Syndical à l'unanimité,
Prend une délibération conforme**

Copie certifiée conforme par le Président, qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération sera affiché à la porte du siège du syndicat mixte de la Marne Moyenne, conformément à la loi.

Le Président,
M. Bernard COLLARD

SYNDICAT MIXTE DE LA MARNE MOYENNE
26 rue Joseph-Marie MASQUARD
51000 Châlons-en-CHAMPAGNE
N° SIRET : 200 009 548 000 16

Certifié exécutoire compte tenu de la réception à la Préfecture leet de la date d'affichage le.....